



# Votre commune vous informe

Mesdames et Messieurs, chères Montvillaises, chers Montvillais,

Élue Maire le 28 mai dernier, j'ai le grand bonheur d'être entourée d'une équipe d'Adjoints et de Conseillers municipaux engagés et investis à mes côtés.

Tant en ce qui concerne les grands dossiers de la commune, tels que la reconversion du site Legrand, que le suivi des préoccupations de votre quotidien, je saurai être disponible pour vous rencontrer, vous soutenir et promouvoir notre belle commune. Les vacances qui arrivent seront inédites pour

beaucoup d'entre nous car, même si certaines activités ont pu reprendre, nous restons encore fortement contraints par les mesures barrières nécessaires pour endiguer la crise sanitaire du COVID 19.

Malgré tout, la commune de Montville s'attache à vous proposer les meilleurs services et des animations de qualité pendant l'été. Nos jeunes pourront ainsi profiter en toute sécurité de l'accueil de loisirs et des camps prévus en juillet et en août.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, chères Montvillaises, chers Montvillais, de mes sincères encouragements.

*Je vous souhaite de bonnes vacances et un bel été!*

Anne-Sophie Clabaut  
Maire de Montville

## Votre Mairie vous accueille

Pendant tout l'été, les **services municipaux restent joignables** par téléphone et par mail aux jours et heures habituels. Les mesures sanitaires d'accès à la Mairie sont maintenues pour la sécurité de tous : port du masque, désinfection des mains et espacement des usagers. La prise de rendez-vous est conseillée pour les demandes (autorisations d'urbanisme, action sociale, dossiers scolaires, etc.)

A noter : la Mairie sera fermée le 14 juillet et le 15 août.

## Votre Municipalité vous informe

Nous vous rappelons les **horaires pour effectuer les travaux bruyants** tels que la tonte et la taille de haies :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Pendant l'été, la commune maintient la **collecte des encombrants le 12 août**. Tous les renseignements et les modalités d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie, par téléphone au 02 32 93 91 00 ou par mail [info@montville.fr](mailto:info@montville.fr).

Le **ramassage des déchets verts** est programmé aux dates suivantes : 20 juillet, et 3, 17 et 31 août. Nous vous remercions de sortir vos déchets la veille au soir et de les attacher ou de les mettre en sacs.

À partir du 6 juillet, l'**aire de jeux et le city-stade** situés dans le parc du Manoir redeviennent accessibles au public. Les usagers sont invités à respecter les gestes barrières et à ne pas se regrouper à plus de 10 personnes dans chacun des équipements ludiques.

La **piscine communautaire André Martin** vous accueille depuis le 15 juin sur réservation. Retrouvez toutes les informations sur place, ou par téléphone au 02 35 33 74 47, du lundi au samedi de 15h à 17h, ou sur le site internet de la Communauté de Communes : [www.intercauxvexin.fr](http://www.intercauxvexin.fr)

Le projet de construction de salle polyvalente attenante au gymnase Jean-Loup Chrétien franchit une nouvelle étape. Suite au permis de construire accordé en début d'année, les **entreprises locales sont invitées à répondre à l'appel d'offres** pour les travaux en téléchargeant le dossier sur le site de l'Association Départementale des Maires 76 : [www.adm76.com](http://www.adm76.com)

## Votre Mairie vous protège

En complément du masque en tissu offert par la commune, nous avons le plaisir de vous délivrer un **masque supplémentaire lavable** acheté par la Communauté de Communes Inter Caux Vexin.



Avec mes proches, nous continuons de nous protéger pendant les vacances

Tant que l'épidémie de Coronavirus n'aura pas disparu, nous vous recommandons de continuer à vous protéger et de protéger vos proches en respectant les gestes barrières, en observant les règles de distanciation et en portant un masque en présence de public.

Pour votre sécurité, la Police Municipale, en lien avec la gendarmerie, renouvelle l'**Opération Tranquillité Vacances**. Ce service gratuit est disponible sur simple demande en remplissant le formulaire disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune : [www.montville.fr](http://www.montville.fr)

Dans le cadre du **Plan Canicule**, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place des mesures d'aide aux personnes vulnérables. Afin d'en bénéficier, inscrivez-vous auprès du service social de la Mairie par téléphone au 02 32 93 91 01 ou par mail [ccas@montville.fr](mailto:ccas@montville.fr)

## Les travaux d'été sur votre Commune

Les écoles de la commune bénéficieront, comme chaque année, du grand ménage d'été. En complément, la commune a programmé la **réfection complète d'une salle de classe** dans l'école Évoque Chevalier ainsi que la **cantine de l'école Jeanne Pincepré**. Afin d'améliorer le confort des jeunes enfants, **des caissons anti-bruit** seront installés dans une seconde phase afin que le temps du repas soit encore plus agréable.

Après les travaux de voirie réalisés à la fin du mois de juin en lien avec la Communauté de Communes, la **commune a programmé les travaux de création d'un tourne-à-gauche** au niveau du carrefour entre la rue de Bois-Isambert et le chemin du Lieupin, en coordination avec le Département de la Seine-Maritime.

Deux équipements sportifs seront rénovés pendant l'été : la régénération du terrain d'honneur du stade

Roland Néel et l'éclairage du gymnase Jean-Loup Chrétien. Plus performants et plus économiques, les nouveaux luminaires permettront d'accueillir dans les meilleures conditions les nombreux sportifs.

Quant au cimetière, les services municipaux ont mis en place un **nouveau point d'apport volontaire** permettant à tous les usagers de trier sur place leurs déchets facilement et en toute sécurité.

*Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne temporaire générée par ces travaux qui amélioreront notre cadre de vie.*

## La commune anime votre été à Montville

L'accueil de loisirs municipal « Les 2 rivières » sera ouvert du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août. Dans le respect des préconisations sanitaires en vigueur, les enfants et les jeunes seront accueillis pour des activités sur les thèmes «Le tour d'Europe» et «Le monde des Pirates».



En complément, des sorties et séjours d'été sont proposés :

- du 7 au 10 juillet à la base de loisirs de Lery-Poses pour les enfants âgés de 7 à 9ans
- du 15 au 17 juillet au gîte de Valnaye pour les 4-7 ans
- du 20 au 24 juillet à la base de loisirs de Jumièges pour les 10-14 ans
- du 19 au 21 août à Beaubec la Rosière pour le séjour L'âne et la nature



Dès le 7 juillet, venez découvrir gratuitement l'exposition temporaire au **Musée des Sapeurs-Pompiers** sur le thème de l'automobile du début du 20ème siècle. Un florilège d'affiches des plus beaux véhicules de marques disparues s'offre à vous. Vivez ou revivez au rythme des années 1920 et 1930, à l'époque des Talbot, Delahaye, Delage, Hotchkiss, Hispano-Suiza, etc.

Pendant l'été, le Musée est accessible aux visiteurs munis d'un masque, aux horaires suivants :

- du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
- le dimanche de 14h à 18h

## Votre commune pense à la rentrée de vos enfants

Pour bien préparer la rentrée des collégiens, la commune organisera la **distribution des fournitures scolaires le mercredi 26 août entre 15h et 18h en Mairie**. Il est demandé aux familles montvillaises de se munir d'un justificatif de domicile et du dernier relevé de notes.

Les élèves de CM2 qui entreront au collège à la rentrée ont été récompensés par la remise d'un compas et d'une clé USB qu'ils pourront conserver pendant la suite de leur scolarité. La Municipalité les félicite, ainsi que leurs enseignants.

Dans les écoles maternelles et primaires, la commune accueillera de nouveaux enseignants et souhaite adresser ses sincères remerciements à Madame Delabarre qui part en retraite après 30 années passées à l'école Évode Chevalier.

Les inscriptions pour la cantine scolaire, la garderie du matin ou du soir, ou bien encore pour l'accueil de loisirs du mercredi, sont déjà ouvertes. Si vous souhaitez que votre enfant en bénéficie à partir du mois de septembre il vous suffit de télécharger le dossier d'inscription disponible sur le site internet de la commune. Une fois complété, déposez-le en Mairie ou envoyez-le à [jeunesse@montville.fr](mailto:jeunesse@montville.fr). Informations complémentaires au 02 32 93 81 62.

## La commune soutient les associations locales

Chaque jour, pendant les mois de juillet et août, nous vous donnons rendez-vous sur la page Facebook de la commune, dans le cadre de l'opération « **Un jour, une Asso** ». Vous y découvrirez, sous une forme ludique, la richesse et le dynamisme du tissu associatif de la commune et trouverez peut-être une nouvelle activité, un loisir ou un sport à pratiquer dès la rentrée de septembre.

## Votre Mairie vous divertit

Les réinscriptions à l'École Municipale de Danse sont ouvertes. Tous les renseignements sont disponibles par téléphone au 02 32 93 91 04 ou par mail à l'adresse [assistante.com@montville.com](mailto:assistante.com@montville.com). En raison du nombre de places limité, nous vous encourageons à vous inscrire rapidement !



Depuis le mois de juin, votre Commune a ouvert une page officielle sur Facebook. Connectez-vous sur la page @Montville Ma Ville et cliquez sur «j'aime» pour suivre à nouveau l'actualité quotidienne de votre ville.



REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ  
EN SUIVANT NOTRE COMPTE

Montville Ma ville

SUR INSTAGRAM

Avec ce nouveau média, découvrez la ville autrement grâce à des photos et des vidéos exclusives sur l'actualité et la vie locale. Retrouvez plus d'informations à la Une de notre site internet.

## Vos commerçants vous accompagnent

Sur proposition d'Anne-Sophie Clabaut, Maire de Montville, le Conseil Municipal réuni le 18 juin a décidé à l'unanimité d'exonérer de droit de place les commerçants ambulants du marché. Par cet effort financier, la commune souhaite encourager le commerce local et lui témoigner son soutien.

Deux nouveaux établissements se sont implantés dans le centre-bourg ces dernières semaines. Nous souhaitons la bienvenue à leurs gérants.

La brasserie « **Au Comptoir du Manoir** », située au 12 Place de la République, vous accueille le lundi de 7h30 à 14h, du mardi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 7h30 à 13h30. Profitez d'une cuisine traditionnelle, faite maison avec des produits locaux. Réservations possibles au 02.35.33.64.00. Plus d'informations sur la page officielle Facebook.

« **Best food** », implanté au 12 rue Sadi Canot, propose des plats à emporter de type «restauration rapide» tous les jours de 11h à 14h et de 18h à 22h.

## Nos prochains rendez-vous

PRENEZ DATE !!

Le jeune humoriste montvillais Édouard Deloignon sera sur la scène de Jean-Loup Chrétien le 6 novembre 2020 pour nous proposer son spectacle intitulé « Édouard Deloignon - Grandira plus tard ». Venez partager un bon moment de détente et de rire et encourager notre artiste local. Billetterie et réservation en Mairie à partir du 25 août.

*Ne manquez pas l'événement !*

ANNONCES LÉGALES  
Directeur de la publication :  
Anne-Sophie Clabaut  
Rédacteur en chef :  
Jérôme Vincent

Document réalisé par  
le Service Animation  
et Vie Locale

imprimé et diffusé à  
2300 exemplaires



À noter ! En raison des conditions sanitaires actuelles, la kermesse initialement prévue le 13 juillet est annulée.

La 33<sup>ème</sup> édition des Foulées Montvillaises est reportée en 2021.